



EMMANUEL CRETIN-MAITENAZ
SYLVAIN MOREAU



HECTARE SA
M. Gilles FERRANTE
1 Boulevard Kennedy
66100 PERPIGNAN

Facture

N° Dossier	18010 /
Facture N°F18040167	

Perpignan, le 03/04/2018.

Page 1 sur 1

Lieu des travaux : Commune de BANYULS DELS ASPRES - L'Amoure - Section Cadastre : AB - N° de Parcelle(s) : 77 87 94

Objet : Plan topographique - DMPC

Référence	Désignation	Prix U.HT €	Qté	Coeff	Montant HT
	Droit fixe.	100,00		0.42	41,70
	Relevé topographique de la propriété et de la voie aux abords immédiats (13000 m² environ).				
	* Report et établissement du plan de l'état des lieux				
	* Système de coordonnées RGF93-CC43				
	* Application du parcellaire cadastral				
	- Terrain. Technicien	106,00	8	0.42	353,62
	- Bureau. Dessinateur	70,00	6	0.42	175,14
	Ramené à la somme de 1300 € H.T.	-68,00		0.42	-28,32
	Votre quote-part : 542,13 €				
	Etablissement d'un Document Modificatif du Parcellaire Cadastral (n° 676N).				
	* Création de 2 numéros (AB n° 216 et 217) y compris intégration du parcellaire sur plan cadastral informatisé	145,00			145,00
	BON POUR REGLEMENT				
	A PERPIGNAN, le 03/04/2018				



IBAN N° FR76 1660 7000 1901 9218 8172 959 / BIC : CCBPFRPPPPG

Total HT € 687,14

Facture payable au 18/04/2018

Total TVA 20% 137,43

Total TTC € 824,57

A compter du 01.01.2013, tout retard de paiement entraîne une indemnité forfaitaire de 40 € minimum au titre des frais de recouvrement, à laquelle s'ajoutent des pénalités de retard, de plein droit et sans mise en demeure préalable, calculées par l'application d'un taux d'intérêt égal à 12% (L. 441-6 du Code de commerce et Décret N° 2012-1115 du 2.10.2012). La société ne pratique pas l'escompte pour paiement anticipé.

S.C.P. CRETIN-MAITENAZ MOREAU

102, Avenue Alfred Kastler - Technosud - 66100 PERPIGNAN

Tél. : 04 68 68 28 40 - Fax : 04 68 68 28 41 - Mail dmcgeo@wanadoo.fr

N° TVA: FR 54 391 027 190 - N° SIRET: 391 027 190 00027 - A.P.E.: 7112 A



→ Pierre
+ Mission

PAYE	COMPTABILISE
LE 18.02.22	
PAR C. C. C.	01.228
DE 3240	

EMMANUEL CRETIN-MAITENAZ
SYLVAIN MOREAU

HECTARE

Service Comptabilité
75 ZI Les Portes Domitienne
CS 30020
34741 VENDARGUES

Facture

N° Dossier	18010 /
Facture N° F22010013	

Perpignan, le 11/01/2022.

Page 1 sur 1

Lieu des travaux : Commune de BANYULS DELS ASPRES - L'Amoure - Section Cadastre : AB - N° de Parcelle(s) : 77 87 94

Objet : Lotissement

41 lots

Référence	Désignation	Prix U.H.T. €	Qté	Coeff	Montant HT
MIS-GEO SIT	MISSION GEOMETRE SITUATION N° 1				
Pla-top	1) Plan topographique déjà facturé → oui fact 03104/2018				
Pla-acq	2) Bornage périmétrique	2 700,00		1.00	2 700,00
Eta-Plap	3) Etablissement du plan parcellaire	5 500,00		0.00	0,00
Imp-tra	4) Implantation pour travaux des façades des lots (2 interventions)	3 300,00		0.00	0,00
Bor-lot	4) Bornage des lots après travaux	9 000,00		0.00	0,00
Pub-fon2	6) Publicité foncière	1 500,00		0.00	0,00
Pla-ven	Plans de vente individuels et Descriptifs de bornage SRU, à la charge des acquéreurs : 660 € TTC par/ lot				
Geo-res	"Le géomètre-expert assume sa responsabilité professionnelle, telle qu'elle est définie notamment par les articles 1217, 1231-1 et suivants, 1792, 1792-2, 1792-3 et 1792-4-1 et suivants du code civil, dans les limites de la mission qui lui est confiée et ses propres fautes. Il ne peut être tenu responsable, de quelque manière que ce soit, ni solidairement, ni in solidum, à raison des dommages imputables aux autres intervenants participant à l'opération."				
IBAN N° FR76 1660 7000 1901 9218 8172 959 / BIC : CCBPFRPPPPG		Total HT €		2 700,00	
Facture payable au plus tard le 21/01/2022		Total TVA 20%		540,00	
		Total TTC €		3 240,00	



A compter du 01.01.2013, tout retard de paiement entraîne une indemnité forfaitaire de 40 € minimum au titre des frais de recouvrement, à laquelle s'ajoutent des pénalités de retard, de plein droit et sans mise en demeure préalable, calculées par l'application d'un taux d'intérêt égal à 12% (L. 441-6 du Code de commerce et Décret N° 2012-1115 du 2.10.2012). La société ne pratique pas l'escompte pour paiement anticipé.

S.C.P. CRETIN-MAITENAZ MOREAU

102, Avenue Alfred Kastler - Tecnosud - 66100 PERPIGNAN

Tél. : 04 68 68 28 40 - Fax : 04 68 68 28 41 - Mail dmcgeo@orange.fr

N° TVA: FR 54 391 027 190 - N° SIRET: 391 027 190 00027 - A.P.E.: 7112 A



EMMANUEL CRETIN-MAITENAZ
SYLVAIN MOREAU

PAYE	COMPTABILISE
LE	
PAR	
DE	

HECTARE

Service Comptabilité
75 ZI Les Portes Domitiennes
CS 30020
34741 VENDARGUES

Facture

N° Dossier	18010 /
Facture N° F22010013	

Page 1 sur 1

Perpignan, le 11/01/2022.

Lieu des travaux : Commune de BANYULS DELS ASPRES - L'Amoure - Section Cadastre : AB - N° de Parcelle(s) : 77 87 94

Objet : Lotissement
41 lots

Référence	Désignation	Prix U.HT €	Qté	Coeff	Montant HT
MIS-GEO SIT	MISSION GEOMETRE SITUATION N° 1				
Pla-top	1) Plan topographique déjà facturé				
Pla-acq	2) Bornage périlmétrique	2 700,00		1.00	2 700,00
Eta-Plap	3) Etablissement du plan parcellaire	5 500,00		0.00	0,00
Imp-tra	4) Implantation pour travaux des façades des lots (2 interventions)	3 300,00		0.00	0,00
Bor-lot	4) Bornage des lots après travaux	9 000,00		0.00	0,00
Pub-fon2	6) Publicité foncière	1 500,00		0.00	0,00
Pla-ven	Plans de vente individuels et Descriptifs de bornage SRU, à la charge des acquéreurs :660 € TTC par/ lot				
Geo-res	"Le géomètre-expert assume sa responsabilité professionnelle, telle qu'elle est définie notamment par les articles 1217, 1231-1 et suivants, 1792, 1792-2, 1792-3 et 1792-4-1 et suivants du code civil, dans les limites de la mission qui lui est confiée et ses propres fautes. Il ne peut être tenu responsable, de quelque manière que ce soit, ni solidairement, ni in solidum, à raison des dommages imputables aux autres intervenants participant à l'opération."				

HECTARE
URBANISME DURABLE
1 boulevard de la Kennedy
66100 PERPIGNAN, IN
04 68 68 64 65
SIREN 391 027 190 00027



IBAN N° FR76 1660 7000 1901 9218 8172 959 / BIC : CCBPFRPPPPG
Facture payable au plus tard le 21/01/2022

Total HT €	2 700,00
Total TVA 20%	540,00
Total TTC €	3 240,00

A compter du 01.01.2013, tout retard de paiement entraîne une indemnité forfaitaire de 40 € minimum au titre des frais de recouvrement, à laquelle s'ajoutent des pénalités de retard, de plein droit et sans mise en demeure préalable, calculées par l'application d'un taux d'intérêt égal à 12% (L. 441-6 du Code de commerce et Décret N° 2012-1115 du 2.10.2012). La société ne pratique pas l'escompte pour paiement anticipé.

S.C.P. CRETIN-MAITENAZ MOREAU

102, Avenue Alfred Kastler - Technosud - 66100 PERPIGNAN
Tél. : 04 68 68 28 40 - Fax : 04 68 68 28 41 - Mail dmcgeo@orange.fr
N° TVA: FR 54 391 027 190 - N° SIRET: 391 027 190 00027 - A.P.E.: 7112 A

PAYE	COMPTABILISE
LE 01.03.22	02.064
PAR CRETIN-MAITENAZ	
DE 265,16 €	

HECTARE

Service Comptabilité
75 ZI Les Portes Domitienne
CS 30020
34741 VENDARGUES

Facture

N° Dossier	18010 /
Facture N°	F22020068

Perpignan, le 08/02/2022.

Page 1 sur 1

Lieu des travaux : Commune de BANYULS DELS ASPRES - L'Amoure - Section Cadastre : AB - N° de Parcelle(s) : 77 87 94

Objet : Plan topographique

Référence	Désignation	Prix U.HT.€	Qté	Coeff	Montant HT
	Relevé topographique initialement facturé à AGENCE BERTRAND IMMOBILIER				
	Droit fixe.	100,00		0.17	17,00
	Relevé topographique de la propriété et de la voie aux abords immédiats (30000 m² environ).				
	* Report et établissement du plan de l'état des lieux				
	* Système de coordonnées RGF93-CC43				
	* Application du parcellaire cadastral				
	- Terrain. Technicien	106,00	8	0.17	144,16
	- Bureau. Dessinateur	70,00	6	0.17	71,40
	Prestation ramenée à la somme de 1300,00 € HT	-68,00		0.17	-11,59
	Votre quote-part : 220,97 € HT				
HECTARE URBANISME DURABLE 102 Avenue J.F. KENNEDY 66100 PERPIGNAN 04 68 63 28 40 SIRET 391 027 190 00027		ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS SC.P. CRETIN-MAITENAZ MOREAU Tecnosud - Alfred Kastler 66100 PERPIGNAN 04 68 63 28 40 SIRET 391 027 190 00027			
IBAN N° FR76 1660 7000 1901 9218 8172 959 / BIC : CCBPFRPPPPG		Total HT €		220,97	
Facture payable au plus tard le 10/03/2022		Total TVA 20%		44,19	
		Total TTC €		265,16	

A compter du 01.01.2013, tout retard de paiement entraîne une indemnité forfaitaire de 40 € minimum au titre des frais de recouvrement, à laquelle s'ajoutent des pénalités de retard, de plein droit et sans mise en demeure préalable, calculées par l'application d'un taux d'intérêt égal à 12% (L. 441-6 du Code de commerce et Décret N° 2012-1115 du 2.10.2012). La société ne pratique pas l'escompte pour paiement anticipé.

S.C.P. CRETIN-MAITENAZ MOREAU

102, Avenue Alfred Kastler - Tecnosud - 66100 PERPIGNAN

Tél. : 04 68 68 28 40 - Fax : 04 68 68 28 41 - Mail dmcgeo@orange.fr

N° TVA: FR 54 391 027 190 - N° SIRET: 391 027 190 00027 - A.P.E.: 7112 A

→ Pierre E.

EMMANUEL CRETIN-MAITENAZ
SYLVAIN MOREAU

HECTARE

Service Comptabilité
75 ZI Les Portes Domitiennes
CS 30020
34741 VENDARGUES

Facture

N° Dossier	18010 /
Facture N°F22020068	

Page 1 sur 1

Perpignan, le 08/02/2022.

Lieu des travaux : Commune de BANYULS DELS ASPRES - L'Amoure - Section Cadastre : AB - N° de Parcelle(s) : 77 87 94

Objet : Plan topographique

Référence	Désignation	Prix U.HT €	Qté	Coeff	Montant HT
	Relevé topographique initialement facturé à AGENCE BERTRAND IMMOBILIER				
	Droit fixe.	100,00		0.17	17,00
	Relevé topographique de la propriété et de la voie aux abords immédiats (30000 m² environ).				
	* Report et établissement du plan de l'état des lieux				
	* Système de coordonnées RGF93-CC43				
	* Application du parcellaire cadastral				
	- Terrain. Technicien	106,00	8	0.17	144,16
	- Bureau. Dessinateur	70,00	6	0.17	71,40
	Prestation ramenée à la somme de 1300,00 € HT	-68,00		0.17	-11,59
	Votre quote-part : 220,97 € HT				
					Total HT € 220,97
					Total TVA 20% 44,19
					Total TTC € 265,16



IBAN N° FR76 1660 7000 1901 9218 8172 959 / BIC : CCBPFRPPPPG
Facture payable au plus tard le 10/03/2022

A compter du 01.01.2013, tout retard de paiement entraîne une indemnité forfaitaire de 40 € minimum au titre des frais de recouvrement, à laquelle s'ajoutent des pénalités de retard, de plein droit et sans mise en demeure préalable, calculées par l'application d'un taux d'intérêt égal à 12% (L. 441-6 du Code de commerce et Décret N° 2012-1115 du 2.10.2012). La société ne pratique pas l'escompte pour paiement anticipé.

S.C.P. CRETIN-MAITENAZ MOREAU

102, Avenue Alfred Kastler - Technosud - 66100 PERPIGNAN

Tél. : 04 68 68 28 40 - Fax : 04 68 68 28 41 - Mail dmcgeo@orange.fr

N° TVA: FR 54 391 027 190 - N° SIRET: 391 027 190 00027 - A.P.E.: 7112 A